

## INTRODUCTION

### *0.1. Problématique*

Près de la moitié des deux milliards d'enfants du monde vivent une réalité quotidienne en contraste flagrant, brutal, avec l'idéal auquel nous aspirons tous. La pauvreté prive les enfants de leur dignité, met leur vie en péril, limite leurs chances. Les conflits et la violence les spolient d'une vie familiale sûre, trahissent leur confiance et anéantissent leurs espoirs.

Six cent quarante millions d'enfants des pays en développement vivent sans logement convenable, soit un sur trois. Quatre cent millions d'enfants n'ont pas accès à de l'eau salubre, soit un sur cinq.

270 millions d'enfants n'ont pas accès à des services de santé, soit un sur sept. Plus de 121 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés.<sup>(1)</sup>

Depuis quelques années la République Démocratique du Congo est confrontée au phénomène d'accroissement des enfants en situation difficile. Parmi ces derniers, on dénombre les enfants de la rue, les enfants "dits sorciers", les enfants déplacés de guerre, les enfants sortis des forces et groupes armés.

Notre étude est consacrée aux enfants de la rue de la Ville Province de Kinshasa.

Dans la tradition de la majorité des tribus de la République Démocratique du Congo, les enfants sont précieux.

---

<sup>(1)</sup> Unicef, la situation des Enfants dans le monde 2005, l'Enfant en Péril.

L'enfant est conçu comme un projet d'avenir, une force de demain, un don de nos ancêtres. Le souci de tous et de chacun était que l'enfant émerge et soit, dans l'avenir, une personne utile, responsable et productive.

L'enfant représentait une richesse, et par conséquent il était protégé dès sa conception et restait l'objet d'affection de tout le monde.

L'enfant qui était victime d'une situation quelconque était pris en charge de sorte qu'il ne se sentait pas abandonné.

Ainsi, l'enfant était-il marqué par son milieu de vie qui répondait à ses besoins les plus exigeants.

Actuellement, on se plaint d'un nouveau phénomène appelé « Enfant de la rue » surtout dans les milieux urbains. Les enfants victimes des injustices, de différentes formes d'abus et maltraitance de la communauté, élisent domicile dans la rue où ils vivent misérablement, sans sécurité ni assurance ou protection.

Ils ne jouissent pas de leurs droits, à savoir : l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'alimentation.

Comment alors expliquer le fait que l'enfant, bien précieux, objet d'affection de tous, une richesse, soit abandonné à son triste sort en ville ?

Avant l'enfant appartenait à tout le monde c'est-à-dire à tout le clan. L'enfant avait sa place en tant qu'un être humain qui méritait toute sa considération.

Dans le sein de sa mère, on lui donnait déjà un nom et ce nom était celui de l'adulte. Il pouvait porter le nom de son père, de sa mère ou de sa grand-mère.

A la naissance le regard de tout le monde était orienté sur l'enfant et pouvait l'appeler tata c'est-à-dire papa, ou maman.

Toutes ces considérations faisaient que l'enfant ne manquait de rien et il grandissait normalement, en stature et en esprit.

Aujourd'hui le monde connaît un bouleversement terrible sur le plan social, économique, politique et culturel.

Ce n'est plus les vieilles personnes qui sont considérées comme les sorciers mais la qualification du sorcier est devenue de nos jours le problème des enfants.

Actuellement, certains enfants jouent le rôle de parents (nourrir la famille, la loger et la faire soigner).

Les changements profonds de la société congolaise ont poussé la population à placer les enfants au cœur de l'exclusion sociale : ils sont perçus comme acteurs responsables et des agresseurs, et non comme victimes. Ce ne sont pas des êtres à protéger, mais des menaces potentielles, à l'origine de divorces, de licenciements, de maladies et de morts. Ces enfants qui sont déjà vulnérables par leur état, se trouvent aujourd'hui exposés à plusieurs risques suite à cette situation.

Pour protéger ces enfants en situation difficile face à ces différents risques, le Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la rue (REEJER) qui est une plate forme des organisations non gouvernementales(ONG) oeuvrant pour l'accompagnement, la prévention, la protection, la promotion des droits de l'enfant et la réinsertion socio-économique des enfants et jeunes de la rue récupère, à travers ses différentes structures, les enfants de la rue en vue de leur redonner la place en famille et dans la société comme membres utiles et dignes.

De l'inventaire des travaux antérieurs menés à l'IFASIC en rapport avec notre étude nous citons celui de Luzamba Mateta, intitulé « L'impact de la communication murale de l'Unicef dans la promotion des Droits de l'enfant dans le secteur de l'éducation en RDC ». La question de recherche était formulée comme suit : « Est-ce que cette manière de communiquer de

l'UNICEF produit-elle les résultats ou les effets attendus sur le récepteur ? Oui ou Non ? ».

Après analyse, l'auteur a validé l'hypothèse que lorsque les murs des écoles à travers la ville province de Kinshasa en générale et celles des communes de Kasa-Vubu et Kintambo en particulier sont de plus en plus occupés par des messages précis, brefs et comptes de l'UNICEF, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle la communication murale de l'Unicef contribue effectivement à inciter les parents à envoyer les filles à l'école.

Une autre étude a été menée à l'IFASIC par Sindani Mumbala dans ce travail de fin de cycle intitulé la place de la communication de masse dans l'éducation diffuse des enfants de 13 à 19 ans. Cas de la commune de recherche suivante : La communication a-t-elle une influence sur l'éducation diffuse des enfants de 13 à 19 ans ? Comme sous question « cette influence peut-elle être positive ou négative ? ».

Après étude l'auteur a validé son hypothèse formulé comme suit : les médias influencent l'éducation diffuse des enfants notamment la télévision, la radio, la presse, le cinéma, la publicité, l'Internet ainsi que les membres de la société dans laquelle ils vivent. Tous ces types des médias qui font partie de la vie, quotidienne des enfants agissent inévitablement sur leur esprit et adoptent un comportement auquel ils ne peuvent pas échapper.

Etant donné que la situation de ces enfants reste préoccupante, nous nous sommes proposé d'en faire l'objet de recherche approfondie. C'est ainsi que nous tenterons de répondre à la préoccupation suivante :

- Comment le REEJER communique-t-il avec les enfants de la rue en vue d'une part de les attirer vers l'ONG et d'autre part de les garder jusqu'à ce qu'il est suivi un cursus ?

Pour répondre à cette question à la fin de notre réflexion nous avons opté pour une approche inductive.

## ***0.2. EXPOSE DE LA METHODE***

Pour mener à bien nos investigations, il est de bonne logique que nous nous référions à une démarche scientifique bien précise et à deux techniques à savoir La technique documentaire et d'interview. Ainsi pour cette étude nous recourons à la démarche inductive qui privilégie les faits c'est-à-dire cette démarche nous permet d'aller du particulier au général.

La démarche inductive se prête plus à certaines recherches qu'à d'autres : recherches ayant pour objet la réalisation soit de typologie, soit de modèle explicatif, soit de monographie.

Cette démarche peut s'articuler en 4 étapes correspondant chacune à un type de construction, de logique :

- la première consiste à délimiter un objet d'étude et à choisir une méthode d'investigation, elle donne lieu à des constructions d'intention ;
- la seconde porte sur l'observation de la réalité à travers une collecte minutieuse des données et une description des faits ;
- la troisième consiste à mettre en ordre l'information recueillie, traiter les résultats de l'observation et aboutir à des constructions typologiques ;
- la dernière correspond à l'interprétation des résultats, à l'explication et à la compréhension des phénomènes, elle débouche sur des constructions explicatives.

### **Quant aux techniques :**

- La technique documentaire, nous a servi à trouver de différents documents au niveau du Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue et dans les bibliothèques ou sur internet pour avoir la matière nécessaire en vue d'éclairer nos pistes de recherche,
- L'interview (question-réponse) a été réalisée grâce à nos contacts avec les enfants que l'un des centres du REEJER encadre ainsi qu'avec l'équipe éducative sans oublier les parents des enfants réunifiés.

### ***03. Choix et intérêt du sujet***

Nous avons été convaincu du choix de ce sujet dans le souci de lutter contre le phénomène " Enfants de la rue" qui peut retarder le développement et compromettre l'avenir de notre pays, particulièrement de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo.

L'intérêt porté à cette étude se situe à trois niveaux :

D'abord en ce qui me concerne, m'enquérir de la situation des enfants en rupture familiale (Enfants de la rue) de la ville de Kinshasa en vue d'y proposer quelques pistes de solutions.

Deuxièmement, nous cherchons à démontrer à quel point l'utilisation de la communication peut s'avérer efficace pour la réinsertion de ces enfants dans le circuit normal de la société,

Enfin, cette recherche se relève un outil de travail qui pourrait servir aux différents programmes en matière sociale.

### ***05. Délimitation du sujet***

Pour des raisons scientifiques, il est impérieux de conférer à notre travail une délimitation dans le temps et dans l'espace.

Du point de vue temporel, notre travail couvre la période allant de 2008 à 2010.

Du point de vue spatial, notre étude concerne la ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo et en particulier du rayon d'action de l'un des centres d'activités du REEJER nous citons centre Mbongwana.

## ***06. Subdivision du travail***

A part l'introduction et la conclusion, ce travail s'articule au tour de 3 grands points :

- Approche théorique sur le phénomène "Enfant de la rue"
- Présentation du Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (REEJER) ainsi que de l'une de ses structures d'hébergement des Enfants en situation difficile en l'occurrence le centre Mbongwana (Changement) de l'Aide à l'Enfance Défavorisée en sigle AED,
- Etude des mécanismes de communication dans le processus de réinsertion des enfants en situation difficile

## **CHAPITRE I. APPROCHE THEORIQUE SUR LE PHENOMENE " ENFANTS DE LA RUE"**

Depuis plus de trois décennies, on assiste dans les grandes villes de la République Démocratique du Congo, à un accroissement du phénomène " Enfants de la rue". A Kinshasa, particulièrement, ce phénomène prend des proportions de plus en plus inquiétantes.

L'avènement de ce phénomène est lié à des causes multiples. Mais, quelles qu'en soient ses causes, ce phénomène constitue un problème psychosocial majeur qui nécessite des actions urgentes.

### **1.1. Définitions des concepts**

#### **1.1.1. Enfant**

La charte Africaine des Droits et du bien-être de l'Enfant en son article 2, entend par " Enfant" tout être humain âgé de moins de 18 ans<sup>(1)</sup>.

Dans la convention Relative aux droits de l'enfant (article1), un enfant est défini comme tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plutôt en vertu de la législation qui lui est applicable.<sup>(2)</sup>

#### **1.1.2. Rupture familiale**

C'est le fait de rompre la relation avec la famille sur le fait d'un choc. Ce qui consacre la séparation, l'éloignement volontaire vis-à-vis de la famille.<sup>(3)</sup>

#### **1.1.3. Enfant en rupture familiale**

C'est tout être humain âgé de moins de 18 ans qui n'est plus en relation permanent avec sa famille, la société et son environnement.<sup>(4)</sup> Parmi

---

<sup>(1)</sup> Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'Enfant, n° Spécial, Avril 2001, p.41.

<sup>(2)</sup> Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, Convention Relative aux Droits de l'Enfant, n° Spécial, Avril 1999, p.8.

<sup>(3)</sup> CAFES, « Enfant en situation difficile », in Revue Africaine de Recherche sur l'Enfance, numéro 007, Kinshasa, juin 2005. p.8.



les enfants en rupture familiale, il y a les enfants de la rue, enfants dits sorciers, etc.

#### **1.1.4. Rue**

C'est tout espace autre qu'une maison familiale habitée.<sup>(5)</sup>

La rue a depuis toujours une connotation par rapport à une société normalisée, comme un lieu d'interactions malsaines. Témoin de toutes les exclusions et marginalisations, elle s'inscrit dans une dynamique de rejet dans l'espace public de ce qui ne mérite pas d'être conservé dans l'espace privé.<sup>(6)</sup>

#### **1.1.5. Enfant de la rue**

Le Dictionnaire encyclopédique pour tous définit l'enfant de la rue comme toute fille ou tout garçon n'ayant pas atteint l'âge adulte et pour qui la rue (bâtiment à l'abandon, terrains vides, etc.) est devenue la demeure habituelle et le moyen d'existence. Il n'est pas protégé, encadré ou dirigé par des adultes responsables.<sup>(7)</sup>

L'enfant de la rue est par définition, l'enfant de l'espace public urbain, conçu en opposition à l'enfant d'un foyer privé et protégé.<sup>(8)</sup>

L'enfant de la rue joue dans la rue, se promène et y travaille, mais en plus et c'est fondamental, il y vit et y dort. Il fait l'expérience de la vie, de l'amour et de la mort.

L'enfant de la rue est défini aussi comme l'enfant qui n'est plus aimé.<sup>(9)</sup>

---

<sup>(4)</sup> CAFES, *op. cit.*, p.8

<sup>(5)</sup> MIFUNDU BILONGO, Formation des éducateurs sociaux des enfants de la Rue sur la prise en charge médico psychosociale, Kinshasa, 2002, inédit

<sup>(6)</sup> TESSIER S, *Langage et cultures des enfants de la rue*, Ed. KARTHALA, Paris, 1995, p.22-24

<sup>(7)</sup> Dictionnaire Encyclopédique pour tous, Petit Larousse illustré, Paris, Larousse, 1987, p. 727.

<sup>(8)</sup> TESSIER S., Idem

<sup>(9)</sup> TESSIER S., *Op. cit.*, p. 47

### 1.1.6. L'Enfant dans la rue

L'enfant dans la rue : c'est celui qui se trouve par périodes non continues dans l'espace d'une zone urbaine ou péri-urbaine.

Les enfants dans la rue gardent leur identité propre, affective et culturelle.<sup>(10)</sup>

### 1.2. Quelques repères historiques du phénomène "Enfants de la rue" en République Démocratique du Congo

MASIALA MA SOLO, donne les repères suivants :

- Avant l'indépendance, on notait des jeunes oisifs qui vivaient dans les rues de Kinshasa. Ces jeunes s'intéressaient aux drogues, musique et sexe ;
- Vers 1966, on craignait déjà un accroissement de ce phénomène ;
- Aux alentours de 1970 – 1973 apparurent les "pharmaçons", "gourba", "bill", "yankee" (Tous ces termes ont le même sens signifiant bandit, gangster, brigand). Ils étaient prostitués, violents ou homosexuels ;
- 1975 est l'année d'arrestation de ces irréguliers et leur transfert à la prison d'EKAPELA ;
- 1976 est l'année des déportations vers les milieux d'origine des délinquants ;
- 1978 est l'année de "ballaos" (voleur). Elle a par ailleurs connu des exécutions et de l'organisation des brigades de répressions "Catcheurs"<sup>(11)</sup>;
- En 1989, le procès télé et radiodiffusé de vingt bandits à main armée et la sentence de mort prononcée à leur endroit semblait mettre un terme à la panique généralisée à Kinshasa.

---

<sup>(10)</sup> Idem

<sup>(11)</sup> MASIALA MASOLO, Cité par MIFUNDU BILONGO, *op. cit.*, p.5.

Malheureusement aujourd'hui, et malgré toutes ces mesures plus ou moins radicales, la ville de Kinshasa à travers les grandes places, les marchés, les parkings ; est bondée d'enfants et jeunes dont l'image demeure douteuse.

Les études menées par ORPER et Unicef en 1996 ont donné 12 500 enfants dans les rues de Kinshasa dont 2500 enfants de la rue tandis que d'autres organismes concernés par le phénomène (ONG, services sociaux...) avancent ou estiment des chiffres oscillant entre 8000 et 19000 enfants des rues ; abandonnés, orphelins, dits sorciers, etc., méprisés en général par la population.<sup>(12)</sup>

Les acteurs congolais et internationaux, qui luttent pour la protection des enfants, affirment qu'avant les années 1970, la RDC comptait peu d'enfants vivant en permanence dans la rue et ceux qui vagabondaient ou avaient des problèmes avec la loi, étaient rapidement déférés aux instances compétentes, notamment les établissements de garde et d'éducation des enfants (EGEE) afin de préparer leur réinsertion familiale.

Au cours de ces vingt dernières années, nombreux facteurs socio-économiques associés ont contribué à l'explosion du nombre d'enfants de la rue en RDC en général et en particulier dans la ville de Kinshasa.<sup>(13)</sup>

### ***1.3. Recensement des enfants de la rue de la ville de Kinshasa***

Etant donné que les indicateurs existant sur le phénomène "enfants de la rue" sont insuffisants et ne donnent pas satisfaction, le REEJER, qui est le Réseau des Educateurs des Jeunes et Enfants de la Rue, a pu organiser avec l'appui de l'Unicef un recensement du 6 au 7 octobre 2006 pour avoir les informations nécessaires sur le phénomène "Enfants de la rue" afin de mieux

---

<sup>(12)</sup> REEJER, Rapport mensuel des Activités de Prise en Charge global des EDR, Kinshasa, 2006.

<sup>(13)</sup> Idem

lutter contre sa recrudescence et permettre de répondre à plusieurs préoccupations des opérateurs sociaux, décideurs politiques, bailleurs de fonds, etc.

Les résultats de ce recensement se présentent de la manière suivante :

### 1.3.1. Les sites identifiés

Nous appelons sites les foyers ou abris des enfants de la rue.

#### Tableau n° 1. Sites identifiés classés par catégorie

(Site ouvert et centre d'hébergement ou site fermé)

N°	Catégorie de sites	Nombre	%
1	Site ouvert	489	84,3
2	Site fermé	91	15,7
Total		580	100

Source : REEJER, (Rapport de recensement des enfants de la rue, octobre 2006)

Le recensement a touché 580 sites dont 489 ouverts (84,3% et 91 centres d'hébergement ou sites fermés (15,7%).

#### Tableau n° 2. Répartition des sites par catégorie et par Commune

N°	Commune	Site ouvert	Site fermé	Total	%
1	Bandal	7	0	7	1,2
2	Barumbu	37	4	41	7,06
3	Bumbu	3	0	3	0,51
4	Gombe	38	0	38	6,55
5	Kalamu	3	1	40	6,8
6	Kasa-vubu	11	4	15	2,58
7	Kimbanseke	27	4	31	5,34
8	Kinshasa	21	1	22	3,7
9	Kisenso	26	5	31	5,34

10	Kintambo	7	5	12	2,06
11	Lemba	24	7	31	5,34
12	Limete	31	6	37	6,37
13	Lingwala	18	1	1	3,27
14	Makala	27	5	32	5,51
15	Maluku	1	0	1	0,17
16	Masina	34	8	42	7,24
17	Matete	19	5	24	4,13
18	Mont ngafula	46	12	58	10
19	N'djili	21	6	27	4,65
20	Ngaba	11	6	27	4,65
21	Ngaliema	20	0	20	3,44
22	Ngiri-ngiri	7	1	8	1,37
23	N'sele	6	12	18	3,1
24	Selembao	8	0	8	1,37
<b>Total</b>		<b>48</b>	<b>1</b>	<b>580</b>	<b>100</b>

Source : REEJER, (Rapport de recensement des enfants de la rue, octobre 2006)

Ce tableau nous indique que le plus grand nombre de sites (toutes catégories confondues) se retrouve selon l'ordre d'importance dans les communes suivantes :

- Mont-Ngafula (58 sites)
- Masina (42 sites)
- Barumbu (41 sites)
- Kalamu (40 sites)
- Gombe (38 sites)
- Limete (37 sites).

Le nombre de sites dans ces communes est 256, soit 44,29% représentant près de la moitié du nombre total des sites identifiés.

### 1.3.2. Population recensée

**Tableau n° 3. Localisation de la population recensée par commune**

N°	Commune de résidence	Nbre des quartiers concernés	Effectifs recensés	%
1	Bandal	5	337	1,86
2	Barumbu	8	1982	10,95
3	Bumbu	2	249	1,38
4	Gombe	9	3414	18,86
5	Kalamu	13	1812	10,01
6	Kasa-vubu	5	750	4,14
7	Kimbanseke	13	709	3,92
8	Kinshasa	6	964	5,33
9	Kisenso	14	290	1,60
10	Kintambo	4	291	1,61
11	Lemba	10	496	2,74
12	Limete	7	623	3,44
13	Lingwala	7	294	1,62
14	Makala	8	448	2,48
15	Maluku	1	19	0,10
16	Masina	12	1354	7,48
17	Matete	16	598	3,30
18	Mont ngafula	13	1219	6,74
19	N'djili	10	536	2,96
20	Ngaba	6	362	2
21	Ngaliema	16	488	2,70
22	Ngiri-ngiri	6	105	0,58
23	N'sele	13	594	3,28
24	Selembao	2	164	0,91
Total			18098	100

Source : REEJER, (Rapport de recensement des enfants de la rue, octobre 2006)

Il se dégage de la lecture de ce tableau que 18 098 personnes ont été recensées dans la rue dont :

- 3 414 personnes représentant 18,86% dans la commune de la Gombe,
- 1982 personnes, soit 10,95% à Barumbu ;
- 1812 personnes, soit 10,01 % à Kalamu

**Tableau n° 4. Population recensée par âge et par commune en distinguant les enfants et les adultes de la rue.**

N°	Commune de résidence	Population recensée		
		0 – 18 ans	Plus de 18 ans	Total
1	Bandal	300	37	337
2	Barumbu	1453	529	1982
3	Bumbu	197	52	249
4	Gombe	2145	1269	3414
5	Kalamu	1417	35	1812
6	Kasa-vubu	636	114	750
7	Kimbanseke	690	100	709
8	Kinshasa	757	207	964
9	Kisenso	249	41	290
10	Kintambo	274	17	291
11	Lemba	397	99	496
12	Limete	471	152	623
13	Lingwala	235	59	294
14	Makala	263	185	448
15	Maluku	19	0	19

16	Masina	1067	287	1354
17	Matete	458	140	598
18	Mont ngafula	1068	151	1219
19	N'djili	446	90	536
20	Ngaba	298	64	362
21	Ngaliema	330	158	488
22	Ngiri-ngiri	71	34	105
23	N'sele	575	19	594
24	Selembao	142	22	164
Total		13877	4221	18098

Source : REEJER, (Rapport de recensement des enfants de la rue, octobre 2006)

Ce tableau nous indique que sur le 18 08 personnes recensées dans la rue, 13 877 (77%) sont des enfants et 4 221 (23%) sont des adultes de la rue (1 ans et plus).

### 1.3.3. Identité des enfants de la rue

Ce point ne concerne que les enfants de la rue et examine les caractéristiques socio-démographiques suivantes :

- l'âge,
- le sexe,
- la nationalité,
- le lieu de naissance,
- la localité de provenance des parents,
- la commune de provenance des enfants de la rue.



### 1.3.3.1. Tableau n° 5. Structure par âge et par sexe des enfants de la rue

N°2	Age des recensés	Population recensée			%
		Garçons	Filles	Total	
1	0	23	13	36	0,25
2	1	44	53	97	0,69
3	2	82	61	143	1,03
4	3	90	60	150	1,08
5	4	103	78	181	1,30
6	5	99	60	159	1,14
7	6	166	101	267	1,92
8	7	212	138	350	2,52
9	8	330	152	482	3,47
10	9	409	202	611	4,40
11	10	76	290	1059	7,63
12	11	660	228	888	6,39
13	12	1073	318	1391	10,02
14	13	1253	323	1576	11,35
15	14	1136	334	1470	10,59
16	15	1119	357	1476	10,63
17	16	1071	359	1430	10,30
18	17	831	261	1092	7,86
19	18	750	269	1019	7,34
Total		10220	3657	13877	100
%		73,65	26,35	100	

Source : REEJER, (Rapport de recensement des enfants de la rue, octobre 2006). IL ressort de la lecture de ce tableau que, sur les 13877 enfants de la rue recensés, les garçons sont les plus nombreux, 10220, soit 73,65%. L'âge de 13 ans a eu 1253 enfants, soit 12,26% ; suivi de 14 ans, 1136 enfants soit, 11,11%.

### 1.3.3.2. Tableau n°. 6 Les enfants de la rue par tranche d'âge.

N°	Tranche d'âge	Effectif	%
1	0 – 5 ans	766	5,50
2	6 – 11 ans	3657	26
3	12 – 15 ans	5913	43
4	16 – 18 ans	3541	25,50
Total		13877	100

Source : REEJER, (Rapport de recensement des enfants de la rue, octobre 2006). Ce tableau nous indique que le nombre le plus élevé d'enfants se trouve dans la tranche d'âge de 12 à 15 ans, soit 43%.

### 1.3.3.3. Tableau n° 7. Répartition des enfants de la rue selon leur province de naissance :

N°	Province de naissance	Effectif	%
1	Kinshasa	10077	72,62
2	Bas Congo	813	5,99
3	Bandundu	589	4,24
4	Equateur	520	3,75
5	Ne connaît pas	497	3,58
6	Kasaï Oriental	322	2,32
7	Etranger	278	2,00
8	Kasaï Occidental	230	1,66
9	Province Orientale	209	1,51
10	Katanga	146	1,05
11	Maniema	65	0,47
12	Nord Kivu	60	0,43
13	Sud Kivu	53	0,38
Total		13877	100

Source : REEJER, (Rapport de recensement des enfants de la rue, octobre 2006)

Les données statistiques, selon ce tableau, indiquent que 71,62% d'enfants de la rue de la ville de Kinshasa sont nés à Kinshasa. Le constat est que les provinces qui acceptent plus facilement à Kinshasa par route ou par fleuve figurent en première place parmi les provinces de naissance des enfants. Il y a lieu de faire observer que les enfants nés à l'étranger sont au nombre de 278, soit 2%, et ceux ne connaissant pas leurs lieux de naissance se chiffrent à 497, soit 3,58%.

**1.3.3.4. Tableau n°8. Répartition des enfants de la rue selon la commune de provenance à Kinshasa.**

N°	Province d'origine	Effectif	%
1	Bandal	364	2,62
2	Barumbu	656	4,73
3	Bumbu	368	2,65
4	Gombe	391	2,82
5	Kalamu	517	3,73
6	Kasa-vubu	391	2,82
7	Kimbanseke	1375	9,91
8	Kinshasa	551	3,97
9	Kisenso	523	3,77
10	Kintambo	429	3,09
11	Lemba	534	3,85
12	Limete	833	6,00
13	Lingwala	298	2,15
14	Makala	617	4,45
15	Maluku	150	1,08
16	Masina	1391	10,02
17	Matete	550	3,96

18	Mont ngafula	765	5,51
19	N'djili	524	3,78
20	Ngaba	589	4,24
21	Ngaliema	635	4,58
22	Ngiri-ngiri	302	2,18
23	N'sele	522	3,76
24	Selembao	432	3,11
25	Ne connaît pas	170	1,23
Total		13877	100

Source : REEJER, (Rapport de recensement des enfants de la rue, octobre 2006)

Il ressort de la lecture de ce tableau que le grand nombre des enfants vient des communes suivantes :

- Masina 1391, soit 10,02%
- Kimbanseke 1375, soit 9,91%
- Limete 833, soit 6%
- Mont Ngafula 765, soit 5,51 %
- Barumbu, 655 soit 4,73%
- Makala 617 soit 4,45%

## ***1.4. Caractéristiques et vie des enfants de la rue***

### **1.4.1. Caractéristiques des enfants de la rue**

#### **1.4.1.1. Caractéristiques comportementales**

Les comportements des enfants de la rue sont le plus souvent les réponses ou des réactions aux exigences de leur vie. En effet :

- manquant de quoi se nourrir et se vêtir, ils sont souvent obligés de :
  - voler
  - mendier

- fouiller dans les poubelles
- sans abris et pour se protéger contre les changements climatiques et intempéries, ils s'abritent :
  - sous des ponts
  - dorment les uns contre les autres
- rejetés par leur communauté, ils deviennent souvent agressifs contre elle,
- pour survivre dans la rue, ils sont souvent obligés :
  - d'appartenir à une bande
  - de consommer les drogues...

#### **1.4.1.2. Caractéristiques affectives**

- Certains enfants de la rue estiment qu'ils n'ont pas de prise sur leur vie. Ils se sous-estiment et se dévalorisent ;
- Parfois, ils se sentent impuissants et sont désespérés ;
- D'autres ont peur, manquent le courage de rechercher de l'aide ;
- Il n'est pas rare qu'ils se sentent inférieurs à leurs homologues ;
- Ceux qui vivent des moqueries se sentent souvent humiliés.

#### **1.4.1.3. Caractéristiques cognitives**

Les traits les plus réguliers sont

- Une préférence de l'indépendance,
- La perte de l'estime de soi,
- Le manque de confiance en soi, en autrui et en l'autorité établie,
- Un sentiment d'incompréhension d'actions.

### 1.4.2. La vie des enfants de la rue

La vie des enfants de la rue est une vie d'insécurité sans aucun doute, la sexualité et l'usage de la drogue sont deux activités nuisibles à la santé (morale, physique et intellectuelle) auxquelles les enfants de la rue sont quotidiennement confrontés.

Ils estiment que l'usage de la drogue est un mal nécessaire. Cela les aide à oublier leurs souffrances quotidiennes, à ne plus sentir le froid insupportable de la nuit et à se sentir " fort " face à toute personne qui leur veut du mal.

Pour les filles, la vie de prostitution est leur principal moyen pour se procurer de l'argent ou d'autres choses. A ce niveau, les filles sous pression des contraintes sociales, sont réduites à une marchandise, à un instrument de travail, à un objet de jouissance et de plaisir.

Les jeunes garçons ou les hommes qui les sollicitent ne visent qu'à satisfaire leur appétit sexuel. La conséquence la plus grave de cette vie, c'est que la personne humaine perd son statut d'homme et sa dignité.

En plus de ces deux activités précitées, nous citons :

- le vol ;
- la vente des sachets, d'eau...
- le cirage ;
- la vaisselle ;
- le gardiennage des voitures, etc.

## **1.5. Causes du phénomène “ Enfants de la rue”**

Les différentes causes liées à la problématique des enfants de la rue sont : les causes liées à l'enfant, les causes liées à l'environnement et les causes consécutives à l'action gouvernementale.

### **1.5.1. Causes liées à l'enfant**

- Troubles de personnalité ;
- Dispositions génétiques ;
- Non satisfaction des besoins fondamentaux ;
- Esprit de révolte ;
- Libertinage ;
- Avarice.

### **1.5.2. Causes liées à l'environnement (milieu de vie)**

- Misère au niveau de famille,
- Prolifération des sectes religieuses ayant basé leur doctrine sur la discrimination des enfants,
- Accusations de sorcellerie,
- Maltraitance,
- Désintégration, destruction et dissociation familiale,
- Divorce, remariage et polygamie,
- Conflits conjugaux,
- Comportements scandaleux des parents,
- Déperdition scolaire,
- Influence des amis.

### 1.5.3. Causes consécutives à l'action gouvernementale

- Absence d'une véritable politique sociale au niveau du gouvernement,
- Guerre,
- Pauvreté,
- Chômage,
- Non scolarisation,
- Non application de la législation sur les enfants.

#### En résumé

La recrudescence du phénomène « Enfant de la rue » dans les grandes villes africaines, notamment à Kinshasa, constitue une interpellation pour l'ensemble des acteurs du développement tant au niveau national qu'international.

En effet, en dépit des efforts fournis par des nombreuses organisations humanitaires, notamment des structures d'encadrement et de prise en charge des personnes vulnérables, la rue continue à demeurer un lieu de refuge privilégié pour certaines catégories.

Le recensement de la catégorie des enfants appelés « Enfants de la rue », organisé par le Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la rue en sigle REEJER, constitue une réponse importante à l'interpellation face à ce phénomène en vue d'une planification des interventions spécifiques et ciblées nécessaires pour la promotion de la réinsertion familiale et sociale durable.

De ce recensement, nous pouvons retenir que :

- 18098 personnes vivant dans les rues de Kinshasa ont été recensées. Leur âge entre 0 – 54 ans ;
- Les enfants de la rue dont l'âge varie entre 0 et 18 ans sont répartis à travers 578 sites dont 486 ouverts et 92 fermés ;



- Les enfants de la rue sont au nombre de 13 877 enfants représentant 76,6% sur le total. Parmi eux, on compte 10220 garçons (73,64%) et 3657 filles (26,36%),
- 4221 adultes vivant dans les rues de Kinshasa ont été identifiés. Leur âge varie entre 19 – 54 ans,
- Dans la catégorie des enfants de 0 – 18 ans, nombreux sont ceux de la tranche d'âge de 12 – 18ans, soit 69%,
- La plupart sont ceux dont les parents sont originaires des provinces : du Bas- Congo(24,13%), du Bandundu (20,76%) et de l'Equateur (16,61%),
- La majorité des enfants de la rue proviennent des commune ci-après : Masina (10,44%), Kimbanseke (9,9%), Limete (6%) :
- Par ailleurs, 96,56% des enfants de la rue sont congolais et 3,44% sont des étrangers,
- Le niveau d'études des enfants de la rue reste très bas. En effet, dans la tranche d'âge scolarisable c'est-à-dire de 6 à 18 ans, soit 13 111 enfants, 20,4%, soit ont le niveau primaire et 12,82% ont attesté avoir le niveau secondaire,
- La majorité d'enfants de la rue, soit 62%, ont déjà passé plus d'une année dans la rue. Tandis que ceux qui ont encore une expérience de moins d'une année ne représentent que 17%,
- 3583 enfants, soit 25,8%, sont des orphelins de père et de mère. Parmi eux, il y a 69% des garçons et 31% des filles. Dans la tranche d'âge de 0 – 5 ans, 136, soit 4%, sont des orphelins des deux parents.
- Les enfants de la rue qui ont recheté après réunification familiale sont comptés à 3048 enfants qui représentent 22,66% de la population concernée par la question, c'est-à-dire la tranche d'âge de 4-18 ans qui compte 13451 enfants,

- Sur le nombre 3048 enfants de la rue compris entre la tranche d'âge de 4 à 18 ans qui retournent dans la rue, il y a une suprématie des garçons à 79,95% qui représentent 2437 enfants sur 20,05% des filles qui représentent 611 enfants,
- 40,16% sont rentrés une seule fois, 29,13% deux fois, 15,35% trois fois, 5,81% quatre fois, 4,78% cinq fois 3,56% plus de cinq fois et 1,21% ne savent même pas combien de fois ils ont été réunifiés avec leurs parents, mais cependant ils ont été réunifiés avec leur parents, mais cependant ils sont retournés dans la rue,
- Le désir de quitter la vie de la rue anime 10396 enfants. Ils représentent 77,29% sur une population de 13451 enfants de la rue de la tranche d'âge de 14 à 18 ans, par contre pour 3055 enfants, soit 22,71%, pour une raison ou une autre, ils trouvent qu'il vaut mieux rester dans la rue,
- La vie de la rue est une vie d'insécurité, la conséquence la plus grave de cette vie, ce que la personne humaine perd son statut d'homme et sa dignité,
- Malgré la prise en charge par les institutions sociales, le phénomène ne fait que s'accroître. d'où, il s'avère impérieux de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures de prise en charge des enfants de la rue pour une récupération rapide d'un grand nombre des enfants de la rue

## CHAPITRE II. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### *II.1 Réseaux des Educateurs des Enfants et Jeunes de la rue.*

#### **II.1.1 Création et acte juridique**

Le Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue, en sigle « REEJER » est une plate – forme de 170 Organisations Non Gouvernementales, créée le 16 aout 2002. Le REEJER a été doté de l'autorisation provisoire de fonctionnement n°Ministère des Affaires Sociales/CABMIN/202/2002 du 16 novembre 2002.

#### **II.1.2. Objectifs**

Veiller à la protection et à la réinsertion sociale des Enfants de la rue du milieu ouvert et des Institutions de transit en République Démocratique du Congo,  
Renforcer les capacités des institutions de prise en charge des Enfants et Jeunes en situation difficile.

#### **II.1.3. Organisation et fonctionnement**

Le REEJER fonctionne avec trois organes dont :

##### **- Assemblée Générale (A.G)**

L'Assemblée Générale est un organe délibérant, elle a la plénitude du pouvoir. Elle représente l'universalité des membres effectifs.

Elle a pour attributions :

- Approuver et modifier les statuts et le règlement intérieur de l'association ;
- Coopter les membres effectifs ;
- Délibérer et statuer sur toutes questions importantes pour que l'association atteigne son objet ;
- Délibérer et statuer sur toutes questions relatives à l'organisation et à la bonne marche de l'association ;

- Elire, suspendre, révoquer les membres du conseil d'administration et du collège des conseillers ;
- Approuver le projet budgétaire du conseil d'administration.
- Approuver le rapport de la gestion de l'association lui soumis par le conseil d'administration ;
- Donner quitus de la gestion au Conseil d'Administration.
- Fixer le montant de la cotisation mensuelle des membres ;

### **-Conseil d'Administration (C.A)**

Le Conseil d'Administration est l'organe d'orientation des décisions de l'Assemblée Générale. Il veille aux droits et aux obligations des membres, respecte et fait respecter les statuts et le règlement intérieur. Il est créé en son sein une structure dénommée Collège des Conseillers dont les structures et l'organisation seront définies dans le règlement intérieur.

### **-Coordination Générale**

La Coordination Générale est l'organe d'exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale. Il planifie et programme les activités de l'Association à soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Sans préjudice aux dispositions organiques de l'administration du REEJER, la coordination générale est placée sous la conduite du Coordinateur Général nommé par le Président du Conseil d'Administration sur proposition de ce dernier, aux regards des critères déterminés au préalable par l'assemblée générale sur le profil du candidat. Celui-ci assure la gestion quotidienne de l'Association et du personnel. Il mobilise et recherche les fonds nécessaires pour le bon fonctionnement de l'association et est responsable de l'Administration de l'Association. Il rend compte de sa gestion tant administrative que financière au Conseil d'Administration. Il assiste au conseil d'administration sans voix délibérative.

d'interpeller régulièrement les autorités et l'opinion publiques sur la situation renforcement des capacités des structures étatiques ayant l'enfance dans leurs attributions, notamment la Division urbaine des affaires sociales

## ***II.2. AIDE A L'ENFANCE DEFAVORISEE/AED - CENTRE MBONGWANA***

Cette structure est l'une des structures membres du REEJER qui nous a servi du champ d'investigation à travers l'un de ses centres dénommé Mbongwana qui signifie " changement"

### **II.2.1. Création de l'AED (Aide à l'Enfance Défavorisée)**

Créée en juillet 1966 à l'initiative de Monsieur Renauld Coppieters' T. Wallant de nationalité Belge et juge des enfants au Tribunal de district de Kinshasa, l'AED a été dotée de la personnalité civile par l'Ordonnance présidentielle n° 70/132 bis du 30 avril 1970.

De 1970 à 1980, le 1er président de l'AED reconnu par la personnalité juridique fut Monsieur KENGO WA DONDO, ancien Procureur Général de la République, Président du conseil Judiciaire, ancien Premier Ministre et l'actuel Président du SENAT.

### **II.2.2. Missions :**

Protéger les enfants à haut risque de rupture familiale ;

Valoriser, restaurer la dignité de l'enfant en situation difficile ;

Redonner à l'enfant victime d'exclusion sociale sa place dans la société.

### **II.2.3. Objectif**

L'objectif principal de l'AED consiste à faciliter la réinsertion sociale des enfants et jeunes porteurs des problèmes à caractère social et ayant moins de chance que les autres dans la vie.

### **II.2.4. Structure et organigramme**

#### **II.2.4.1. Structures :**

##### **II.2.4.1.1. Les Organes**

- Assemblée Générale,
- Conseil d'administration,
- Comité de direction (Coordination),
- Secteurs d'activités dont :

##### **II.2.4.1.2. Les Secteurs d'activités**

- P.L.O.R : Placement, observation et rééducation.
- E.J.R : Enfants et Jeunes de la Rue.
- R.F.I : Recherche, Formation et Information.
- Administratif et Financier.

##### **II.2.4.1.3. Les Centres d'activités**

L'AED a 8 centres d'activités dont 5 pour filles et 3 pour garçons :

- 3 centres d'activités de prise en charge psychosociale (1 pour filles) parmi lesquels nous comptons le centre d'hébergement transitoire Mbongwana
- 5 centres d'activités de formation professionnelle dont 4 pour filles.

Notons aussi la présence des équipes mobiles (diurnes et nocturnes) pour le travail de la rue

II.2.4.1.4. Action : l'action de l'AED gravite autour de quatre axes principaux :

1. La prévention
2. La protection et l'assistance (prise en charge psychosociale, médicale, alimentaire et vestimentaire)
3. L'éducation formelle et non formelle
4. La formation et l'insertion professionnelle

#### **II.2.4.1.5. Stratégies**

L'A.E.D organise des activités de prévention en s'appuyant sur des organes communautaires. Les acteurs de la communauté sont sensibilisés, conscientisés et mobilisés. Leurs capacités sont renforcées pour leur permettre d'acquérir plus de compétences sur la situation des enfants en situation difficile. L'AED facilite la protection et l'assistance des enfants en rupture familiale au niveau de la rue par la sensibilisation des enfants, de la communauté, de la Police, des chefs des quartiers et des rues ; l'installation des points d'écoute et du système d'alerte précoce. Aux centres d'activités les enfants sont accueillis et pris en charge d'une manière transitoire en attendant leur réunification familiale. L'AED estime que la réunification familiale est une solution privilégiée parce que la famille constitue le cadre par excellence pour favoriser le développement harmonieux de l'enfant. Le suivi post réunification est assuré pour le maintien durable de l'enfant en famille et pour favoriser un environnement protecteur de l'enfant.

L'A.E.D mène en synergie avec d'autres structures de protection de l'enfant des actions de plaidoyer auprès des autorités locales, provinciales et nationales pour les inciter à prendre part active au problème des enfants en rupture familiale en vue de l'amélioration de leur situation.

## ***II.3. Présentation du Centre Mbongwana***

### **II.3.1. Situation géographique**

Situé au n° 8 de l'avenue Chrétienne dans le quartier Nganda-Jamaïque, dans la Commune de Kintambo, le Centre MBONGWANA est non loin du Pont Makelele à côté de service Technique Présidentiel (S.T.P) actuellement dénommé Corps de Génie.

### **II.3.2. Aperçu historique**

Le Centre MBONGWANA a été créé le 29 août 2001 à l'occasion de la rafle policière des enfants de la rue qui a eu lieu le 15 août 2001.

Lors de cette rafle baptisée "Kanga vagabond" (arrête le vagabond) commanditée par l'Hôtel de Ville de Kinshasa, beaucoup d'enfants (environ 300) sont allés se réfugier au Centre PEKABO situé au n° 38 de la rue Kabale dans la commune de Barumbu. Le Centre PEKABO n'ayant qu'une capacité d'accueil de 150 enfants dont 50 en hébergement transitoire a été débordé.

Le nombre très élevé d'enfants a obligé les autorités de l'AED en concertation avec le Ministère des Affaires Sociales de décongestionner le centre PEKABO en créant un autre site.

Ainsi, avec l'appui de l'Unicef, un autre site a été créé dans la concession du centre Boyokani (1<sup>er</sup> Centre de l'AED) qui assure la formation professionnelle sise avenue Chrétienne n° 8 quartier Ndanga-Jamaïque, COMMUNE de Kintambo.

Ce nouveau site dénommé actuellement centre MBONGWANA (Changement) a commencé avec 130 enfants de la rue dont 103 venant du Centre PEKABO et 27 du cachot de la protection civile.

La mission principale de ce site était d'assurer la réinsertion familiale ou communautaire de ces enfants de la rue.

### **II.3.3. Objectifs du Centre MBONGWANA**

- Prévenir certaines situations problématiques pour éviter que les enfants tombent dans la rue, qu'ils soient abandonnés, déscolarisés, désoeuivrés,...
- Assurer l'accompagnement psychosocial et faciliter la réinsertion familiale et/ou communautaire des enfants de la rue.



### II.3.4. Structure fonctionnelle du centre MBONGWANA

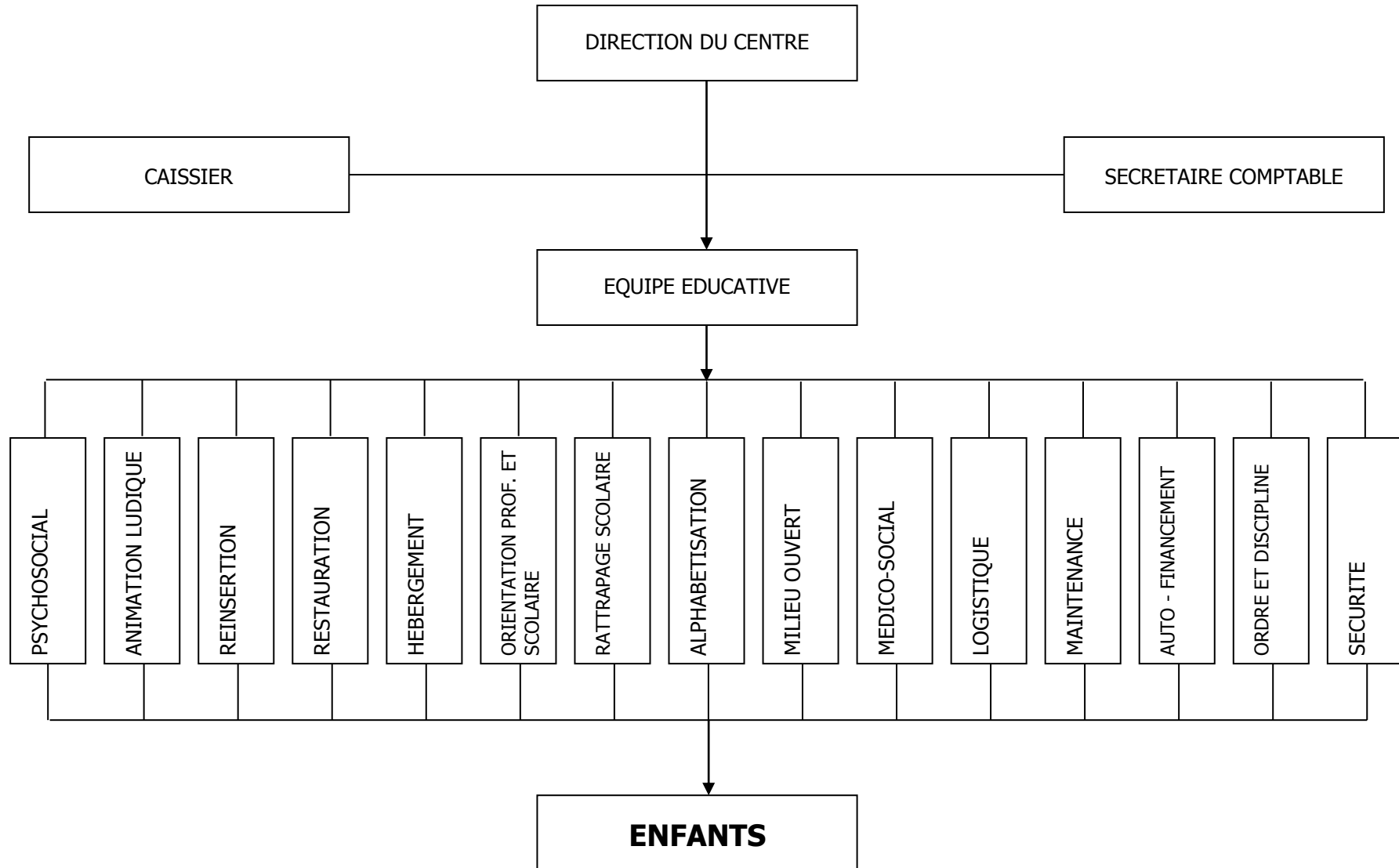
Le centre fonctionne avec :

- 1 Directeur
- 1 Directeur Adjoint
- 1 Secrétaire Comptable
- 1 Caissier
- 10 Educateurs sociaux
- 4 Educateurs enseignants (Rattrapage scolaire)
- 1 Logisticien
- 1 Infirmier
- 1 Cuisinière
- 2 Gardiens
- 168 Volontaires communautaires.

### II.3.5. Activités

- **Prévention** : sensibilisation des communautés sur les droits de l'enfant, identification et suivi des OEV en famille et à l'école, renforcement des capacités des familles à haut risque de vulnérabilité.
- **Travail dans la rue** : contact, sensibilisation, conscientisation, familiarisation et orientation des enfants vers leurs familles biologiques ou d'accueil ou vers le Centre de transit MBONGWANA ;
- **Accueil et identification** des enfants au Centre MBONGWANA, encadrement psychosocial (observation, entretien, écoute, recherche de familles, la médiation, la réunification familiale et suivi post-réunification), hébergement transitoire, soins de santé primaires, scolarisation, placement en apprentissage professionnel etc.
- **Placement des enfants dans les familles d'accueil transitoire** en attendant leur réinsertion familiale et/ou communautaire
- **Plaidoyer auprès des décideurs politico-administratifs** pour faciliter l'accès des enfants aux services sociaux de base (éducation, santé etc.)

### II.3.6. ORGANIGRAMME DU CENTRE MBONGWANA



**I.5.6. Principaux résultats réalisés ces 2 dernières années (2009 et 2010)  
par le Centre Mbongwana/AED.**

	<b>Indicateurs</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Total</b>	<b>Observation</b>
<b>A. PREVENTION</b>					
1	Volontaires communautaires identifiés et formés/utilisés	168	-	168	dont 83 femmes
2	OEV identifiés	3517	3771	7228	dont 3447 filles
3	OEV suivis	3260	3600	6860	dont 3224 filles
4	OEV intégrés et maintenus à l'école	737	929	1668	dont 738 filles
5	OEV placés/suivis en apprentissage des métiers	241	148	389	dont 137 filles
6	OEV ayant bénéficiés un kit de réinsertion	45	-	45	dont 10 filles
7	OEV inscrits et suivis en rattrapage scolaire	310	322	632	dont 263 filles
8	OEV soignés	350	187	537	dont 124 filles
9	OEV dépistés	03	04	07	dont 02 filles
10	Personnes sensibilisées sur les droits de l'enfant	2274	1821	7487	Dont 1767 femmes
11	Nombre de familles à risque identifiées, formées et appuyées en AGR	70	-	70	
12	Contact et plaidoyer auprès des décideurs politico-administratifs	07	-	07	dont 01 femme
<b>B. PRISE EN CHARGE</b>					
13	Enfants contactés dans la rue	351	172	523	dont 56 filles
14	Enfants identifiés et suivis à partir de la rue	186	71	257	dont 13 filles
15	Enfants de la rue identifiés et suivis au centre	215	124	339	
16	EDR identifiés et suivis en milieux alternatifs	31	25	56	
17	EDR placés en rattrapage scolaire	40	32	72	
18	EDR scolarisés /Education formelle	40	29	69	
19	Familles démunies des EDR réunifiés appuyées	50	-	50	
20	Enquêtes sociales réalisées	2955	3360	6315	
21	Enfants de la rue réunifiés	159	83	242	
22	Suivi post-réunification	1530	1050	2580	
23	Cas de rechute enregistré	7	3	10	
24	EDR nourris	315	124	439	
25	EDR soignés	161	187	348	dont 179 filles
26	Enfants sortis de forces et groupes armés encadrés et rélocalisés dans leurs milieux respectifs	85	-	85	
27	Appui aux milieux alternatifs (famille d'accueil, foyer autonome, foyer protégé)	30	25	55	

## **CHAPITRE III. ETUDE DES MECANISMES DE COMMUNICATION DANS LE PROCESSUS DE REINSERTION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE**

Le présent chapitre constitue le socle de notre analyse. Il consiste à analyser l'apport de la communication dans le processus de réinsertion des enfants en situation difficile en République Démocratique du Congo.

Il a été question de répondre à la préoccupation suivante : 'Comment le REEJER communique-t-il avec les enfants en rupture familiale en vue d'une part, de les attirer vers l'ONG et d'autre part de les garder jusqu'à ce qu'ils aient un cursus de formation pour leur réinsertion?

Pour y arriver, nous avons procédé par une démarche inductive. Le présent chapitre comprend trois sections. La première présente notre démarche méthodologique, la deuxième présente les résultats de notre étude et en fin la troisième procède par leur interprétation.

### ***Section 1. Protocole méthodologique de l'enquête.***

La démarche empruntée par le chercheur dans la collecte des données mérite d'être présentée car la validité des résultats en dépend.<sup>(1)</sup>

En ce qui nous concerne, il sera question de présenter la population interrogée, la durée, les techniques et les données de l'enquête.

#### **1° Population interrogée**

La population est l'univers concerné par l'enquête. Elle est constituée des unités appelées « individus ». Ceux-ci peuvent être des personnes, des animaux ou des choses.<sup>(2)</sup>

En ce qui nous concerne, la population concernée est constituée des responsables de la sensibilisation et communication du REEJER à savoir :

---

<sup>(1)</sup> HAINAUT D. ; *Introduction à la recherche pédagogique*, Liège, Géogesthone, 1974, p27

<sup>(2)</sup> HAINAUT D, *op. cit* ; p. 28.

- Monsieur Denis MABWA, chargé de la sensibilisation, mobilisation communautaire et plaidoyer,
- Maguy DJOKABA, chargée de la communication et publication ;
- Ambroise BAKAJIKA, chargé de renforcement des capacités,
- Philomène BUANGA chargée de la base des données.
- MATONDO, chargé des programmes,
- Un enfant de la rue de l'ONG connue sous le nom de Joseph MBUYI

Avec eux, nous avons eu des échanges fructueux sur la situation des enfants de la rue encadrés par l'ONG.

## **2° Durée de l'enquête**

Notre enquête a duré pendant trois mois, soit une période allant de juin à août 2011. Elle s'est effectuée à Kinshasa au siège de l'ONG

## **3° Technique de collecte des données**

Pour recueillir les renseignements sur l'apport de la communication sur le processus de réinsertion des enfants en situation difficile, nous avons recouru à la technique d'entretien. Les questions étaient orientées par un guide d'entretien.<sup>(1)</sup> Ce qui ne pas valable pour une enquête quantitative qui recourt comme le souligne Muccheilli A., au questionnaire.

## **4° Données de l'enquête**

Pour recueillir les données sur les mécanismes de communication pour ladite réinsertion, nous avons organisé des échanges ou entretiens fructueux avec nos interlocuteurs. Les points essentiels débattus au cours de ces entretiens ont tourné au tour des éléments suivants :

- situation des enfants de la rue où on a parlé des causes, conséquences et solutions du phénomène,
- processus de réinsertion des enfants selon le principe d'IDMRS (identification, documentation, médiation, réunification et suivi poste réunification),
- contribution de la communication en matière de réinsertion des enfants.

---

<sup>(1)</sup> MUCHCHEILLI, A, Questionnaire d'enquête psycho-sociale, Paris, PUF, 1985

## ***Section 2. Présentation et traitement des données***

Nous allons exploiter chaque point qui a fait l'objet de nos entretiens.

### ***2.1. Situation des enfants de la rue en RDC en générale et ceux du REEJER en particulier.***

### **2.2. Processus de réinsertion des enfants**

Le processus de réinsertion sociale selon nos interlocuteurs avec qui nous sommes entretenus au REEJER part d'un principe dénommé IDMRS qui signifie : Identification, Documentation, Médiation, Réunification, Suivi post réunification.

Cette démarche vise la connaissance de l'enfant et de son problème en vue de rétablir les relations sociocommunitaires brisées ou interrompues entre les deux parties pour le retour définitif de l'enfant dans la famille en vue de lui permettre de retrouver une place dans la communauté pour son épanouissement total.

## **Les étapes du processus IDMRS**

### **1. Identification**

L'identification est la première étape du processus de la réinsertion qui permet de recueillir les renseignements permettant d'établir non seulement l'identité de l'enfant mais aussi de connaître son problème, ses aspirations et la situation socioculturelle de sa famille.

L'identification peut se faire dans la rue tout comme au centre de protection

Les différents éléments pour identifier un enfant sont mentionnés dans la fiche d'identification individuelle appelée aussi fiche de documentation de l'enfant dont l'exemplaire en annexe.

### Difficultés rencontrées et recommandations

#### Difficultés

- Parfois l'enfant ne donne pas la vraie identité ou n'expose pas son vrai problème soit pour effacer son passé, soit pour se venger de sa famille.

- La longue durée dans la rue a fait que parfois l'enfant a perdu les coordonnées de la famille vu la mobilité de la famille en tant que locataire.
- Les enfants qui ont rompu les liens familiaux en bas âge ne connaissent pas souvent ni leur âge, ni les vrais noms de parents ni leurs origines socio culturelles.
- Les enfants relativement âgés dont la scolarité est nulle, ont du mal à donner leur vrai niveau scolaire.
- Les aspirations des enfants sont parfois utopiques, c'est-à-dire ne correspondent pas aux réalités

### Recommandations

- La disponibilité de l'éducateur social et de l'enfant est un atout de première nécessité
- L'identification doit être faite dans un milieu adéquat où l'enfant se sent en sécurité et en confiance.
- la réussite du premier contact avec l'enfant est une garantie du succès de l'étape.

## **2. Documentation**

La documentation est la recherche de toutes sortes d'informations concernant l'enfant. Ces informations permettent de constituer l'anamnèse de l'enfant c'est-à-dire son histoire, son passé. C'est une banque des données sur la situation de l'enfant qui doivent être prises en compte pour un meilleur suivi et accompagnement de l'enfant.

Pour y arriver, il faut exploiter toutes les sources d'informations possibles (enfant, famille, environnement ...) en utilisant les techniques appropriées, notamment:

L'Observation, l'entretien, l'enquête sociale, l'accès aux documents écrits ou audio-visuels.

La recherche de l'information doit se focaliser sur la situation de l'enfant :

- Ses besoins réels, ses attentes, ses difficultés, ses potentialités, ses aspirations
- Les causes de sa présence dans la rue.
- Les antécédents judiciaires.
- Les antécédents sanitaires
- Les antécédents relationnels
- La scolarité
- Etc.

## Stratégies

- Recueillir l'avis de l'enfant sur sa réinsertion car l'enfant détient une ou des réponses appropriés à sa situation.
- Veiller au maintien de la confidentialité sur le passé de l'enfant
- Encourager l'enfant à chaque étape du processus et veiller à sa participation active.

Attention : les informations recueillies sur l'enfant doivent être gardées dans son dossier personnel et tenues confidentielles.

### **3. Médiation**

La médiation est une démarche par laquelle l'éducateur social intervient en vue d'amener les parties en conflit (enfant, famille et communauté) à trouver une solution à leur problème et à se réconcilier. Elle permet de rechercher les solutions possibles au problème qui oppose l'enfant à sa famille et aussi l'enfant à la communauté.

Il s'agit ici de faire l'inventaire de toutes les solutions possibles, envisageables et pouvant mettre fin au conflit.

#### **Quelques principes à observer pendant la médiation.**

- Créer et maintenir le climat de confiance entre les parties
- Poser des questions claires et précises
- Savoir écouter activement
- Savoir observer en utilisant tous les 5 sens
- Chercher à connaître le rôle d'un chacun (en famille et à la communauté) et son influence à la résolution du problème
- Avoir l'attitude de neutralité pendant la négociation
- Amener et impliquer toutes les parties en conflit à trouver solution aux problèmes qui les séparent
- Savoir féliciter la partie qui va dans le sens de rétablissement de liens rompus.
- Ne jamais condamner ou culpabiliser l'enfant, moins encore la famille
- Ne pas discuter sur les valeurs (culturelles, religieuses, ...)
- Respecter les croyances et la culture
- Impliquer le plus de personnes possibles (personnes influentes qui peuvent contribuer à la résolution du problème).



#### **4. Réunification/ Réinsertion**

La réunification familiale est l'acte qui consiste à remettre l'enfant dans son milieu de vie d'origine (famille biologique ou élargie) ; alors que la réinsertion sociale est le processus par lequel l'enfant réunifié retrouve une place dans la communauté, laquelle lui permet de jouer un rôle actif et de tisser des liens essentiels pour son développement.

Pendant l'étape de la réunification, il est souhaité que tous les acteurs impliqués soient présents. Un document attestant l'engagement de toutes ces parties doit être contresigné par les concernés sous la supervision d'une autorité morale ou de l'Etat.

#### **5. Suivi de l'enfant en famille**

C'est un ensemble d'activités mises en place après la réunification pour aider l'enfant et la famille à vivre une vie commune et harmonieuse.

Le suivi consiste à faciliter l'adaptation de l'enfant réunifié dans la vie sociale et à maintenir une cohésion entre les membres d'une famille et de la communauté.

A cette étape un certain nombre d'activités peuvent être menées pour garantir la stabilité de l'enfant. Il s'agit de :

1. La scolarité formelle ou non formelle, une formation professionnelle ou une autre activité. C'est dans l'idée de trouver une occupation à l'enfant en vue d'une réinsertion sociale durable. On retiendra surtout que l'école ou le centre de formation sont des milieux de pratique, de lieux déterminant de construction et d'acquisition de l'identité. C'est aussi et surtout les lieux de resocialisation et d'augmentation de l'estime de soi pour l'enfant.
2. Une activité génératrice des revenus ou micro crédit à la famille de l'enfant réunifié peut aider à palier à certains problèmes.

Le suivi est recommandé 10 jours après la réunification de l'enfant. Sa durée dépend d'un cas à l'autre, mais en principe pas moins de 6 mois.

Pour chaque visite, la fiche de suivi individuel doit être remplie et les techniques de base du travail social (observation, écoute, entretien...) appliquées.

Les séances d'entretien peuvent pendant la visite avoir lieu :

- avec l'enfant seul pour évaluer et renforcer son niveau d'intégration dans sa famille et dans la communauté ;
- avec les membres de la famille sans l'enfant pour apprécier le comportement de l'enfant dans la famille et dans la communauté ;
- avec l'enfant et la famille réunis (et aussi les membres de la communauté, si nécessaire) pour renforcer la cohésion sociale.

### **Difficultés rencontrées**

- Mauvais accueil de l'éducateur par la famille au cas où l'enfant a fait une rechute suite à un mauvais comportement
- Changement fréquent d'adresses de la famille
- Inaccessibilité à l'adresse suite à l'état des routes ou aux calamités (érosion, éboulement)

### **Recommandations**

- Ne pas créer un lien de dépendance avec l'enfant et sa famille. Le travailleur social n'est pas l'avocat de l'enfant. Il aide les parties à se réconcilier et à privilégier l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Ne pas se limiter au simple retour en famille, sans réfléchir avec l'enfant et sa famille ; en vue de trouver une occupation pouvant permettre l'enfant d'intégrer son environnement
- Ne pas trouver seul des solutions à la place de la famille, aux problèmes qu'elle rencontre. Aider plutôt la famille et l'enfant à trouver des solutions durables et rationnelles à la résolution de leurs problèmes.

## **2.2.1. Mécanismes de communication et sensibilisation du REEJER en matière de réinsertion des enfants en rupture familiale**

Les mécanismes de sensibilisation et communication du REEJER dont il s'agit ici concerne les moyens et actions qu'il utilise pour véhiculer le contenu de ce message vers son public visé dans le but d'atteindre son objectif en matière de réinsertion des enfants de la rue.

### **2.2.1.1. Les moyens de communication et sensibilisation du REEJER**

En vue d'échanger les informations avec son public pour la réinsertion des enfants de la rue, le REEJER « Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue » recours aux moyens verbaux et non verbaux de communication.

#### **a. Moyens verbaux de communication**

Le REEJER recourt à l'oralité pour échanger les informations. C'est au cours des réunions de service, des conférences et séminaires de formation que l'oralité est utilisée.

#### **b. Les moyens non verbaux**

Il s'agit de tous les canaux autres que l'oralité à travers lesquels les intentions, opinions, idées et messages sont véhiculés pour la réinsertion des enfants. Il s'agit pour le REEJER.<sup>(1)</sup>

##### ➤ Des moyens audiovisuels

Ils sont rarement utilisés par manque des moyens matériels et financiers. Mais, ce sont des journaux télévisés qui peuvent diffusés le message pour réinsérer les enfants de la rue. Il existé aussi des émissions ponctuelles à l'Antenne A (Modes & mœurs), Amen Tv (Libala bosembo)

---

<sup>(1)</sup> Entretien du Lundi 24 octobre 2001 avec MATONDO, cahrgé de programme du REEJER à Kinshasa

➤ Des moyens écrits

Ici, le REEJER recourt :

- aux affiches et banderoles pour passer un message publicitaire du type « non à la violence aux enfants, protégeons nos enfants, non à l'abandon de nos enfants, oui au respect des droits des enfants.

➤ Les moyens combinés

Parmi ces moyens, le REEJER recourt aux :

- Internet pour des échanges virtuels des informations
- Téléphone fixe ou cellulaire : pour un échange à distance avec ses membres
- Moyens de communication hors média. Parmi ceux-ci, le REEJER recourt très souvent aux relations publiques. Et parmi les actions de relations publiques que le REEJER utilise, nous citons :
  - Les conférences, ici les sensibilisateurs et formateurs du REEJER échangent avec ses structures membres ou autres sur la corruption, ses causes et ses effets.
  - Les séminaires de formation sur le cas avéré de violation des droits de l'enfant, abandon des enfants par les parents.
  - Les 'échanges d'expériences sont organisées entre les structures membres pour réfléchir sur toutes les questions liées à la situation des enfants de la rue, en vue de leur prise en charge.

### **2.2.1.2. Les actions de communication et sensibilisation du REEJER**

Pour faciliter la réinsertion sociale et familiale des enfants en situation difficile, le REEJER mène les actions de communication ci-après :

- les conférences et séminaires de formation sur les causes, conséquences et solutions au phénomène "enfants de la rue",

- les campagnes auprès des parents et l'Etat ainsi que les solutions proposées.

### 1. Conférence

Thème : non à l'abandon des enfants à la rue

Lieu : centre Culturel Alliance Franco-Congolaise/Gombe

Date : le 27 avril 2011.

Animateurs	Public ciblé	Contenu du message
MATONDO, chargé du programme du REEJER	Toutes les structures sociales membres du REEJER et d'autres, l'autorité publique, parents	Conscientiser tout le monde à protéger les enfants. Le sensibiliser pour zéro enfant dans la rue
Résultats	Tous les participants se sont engagés à mettre en place des programmes de tolérance zéro en matière d'abandon des enfants hors familles.	

Thème : Non à la destruction du capital de l'enfant

Lieu : Salle des réunions du REEJER (Av. de l'enseignement)

Date : le 28 juin 2011.

Animateurs	Public ciblé	Contenu du message
Denis MABWA, chargé de sensibilisation, mobilisation communautaire et plaidoyer.	Toutes les écoles, ONG et parents de Kinshasa	Moraliser le public à ne pas se livrer aux anti-valeurs et comment lutter contre le phénomène "enfants de la rue".
Résultats	Engagement au changement des comportements en protégeant les enfants.	

## 2. Séminaire

**Thème:** Une prise en charge de nos enfants

Lieu : Centre Mbongwana de l'AED, Av. Chrétienne n° 8 Q. Jamaïque

Kintambo

Date : Du 3 au 7 février 2011.

Animateurs	Public ciblé	Contenu du message
Pasteur Dominique KABAMBA et Ambroise BAKAJIKA	Toutes les familles , associations et services publics	Adopter un comportement responsable face à la culture de prise en charge des enfants de la rue
Résultats	Engagement à la promotion de droits des enfants.	

**Thème :** Réinsérons nos enfants

Lieu : Siège du REEJER

Date : du 16 au 17 mars 2011.

Animateurs	Public ciblé	Contenu du message
Denis MABWA, chargé de sensibilisation	Toutes les familles et associations	Changement des comportements
Résultats	Les actions de sensibilisation pour réinsérer les enfants.	

### 2.2.1.3. Objectif visé de la communication du REEJER

Face à ce phénomène " Enfants de la rue " les actions de communication et de sensibilisation du REEJER visent :

- la lutte contre les causes et conséquences du phénomène EDR( enfants et jeunes de la rue)
- la sensibilisation des parents et associations pour prendre leurs responsabilités et faciliter la réinsertion de leurs enfants.

#### **2.2.1.4. Contenu véhiculé du message**

Le contenu du message véhiculé par le REEJER contre ce phénomène se situe à trois niveaux : causes, conséquences et pistes de solutions au phénomène enfants de la rue.

##### **2.2.1.4.1. Message dont le contenu porte sur le contenu du phénomène**

Dans sa politique de communication le REEJER met l'accent sur les facteurs qui sont à l'origine de la rupture familiale. Ils sont d'ordre structurel, économique, politique, etc...

- La conscientisation des parents et associations pour combattre leur ignorance sur la responsabilité à protéger et encadrer les enfants,
- La mauvaise connaissance sur les effets et ramification du mal dit "enfants de la rue" qui est une bombe à retardement pour la société.

##### **2.2.1.4.2. Message dont le contenu porte sur conséquence du phénomène**

Dans sa communication, le REEJER met l'accent sur les conséquences du phénomène, il s'agit notamment de :

- la perte du rendement de l'enfant
- préjudice à l'enfant et son avenir,
- la consolidation de la pauvreté nationale et du sous développement,
- les maladies, les pertes en vie humaine, et l'insécurité sociale.

##### **2.2.1.4.3. Message dont le contenu porte sur les pistes des solutions à prendre face au phénomène**

Ici, le REEJER demande aux familles, associations, Etat de procéder au changement de comportement en matière de responsabilité familiale et sociale. Chacun devra jouer son rôle pour freiner ou éradiquer ce phénomène.

En outre, les actions sévères doivent infliger les parents irresponsables conformément aux principes dit « tolérance zéro » ou aux lois en matière de protection d'enfants.

#### **2.2.1.5. Contribution de la politique de communication et sensibilisation du REEJER contre les phénomènes**

En matière de réinsertion des enfants la contribution de la politique de communication du REEJER se situe à trois niveaux :

- contribution économique,
- contribution socioculture
- contribution politique

##### **2.2.5.1. Au niveau de la contribution économique**

Les actions et moyens de sensibilisation du REEJER permettent de véhiculer un contenu de message qui produit de l'information de la formation aux familles et associations pour valoriser les enfants, facteur de production nationale.

Dans cette logique, les actions de sensibilisation du REEJER contribuent à la promotion du développement économique futur.

##### **2.2.5.2. Au niveau de la contribution socioculturel**

Le REEJER dans sa politique de communication sensibilise, forme et informe le public à changer le comportement en combattant les antivaleurs en particulier le phénomène « enfants de la rue » et pour la refondation, l'intégrité et l'union familiale. En réinsérant l'enfant, celui-ci est valorisé.

##### **2.2.5.3. Au niveau de la contribution politique**

A travers les réflexions, ses actions et son contenu de message, la politique de communication du REEJER aide l'état à améliorer les aspects liés aux bonnes mœurs et à promouvoir les droits de l'enfant...



### **2.2.6. Jugement sur le mécanisme de sensibilisation du REEJER en matière de réinsertion de l'enfant.**

Au cours de nos entretiens, nos interlocuteurs nous ont rassuré que la politique que le REEJER met en place pour aider les parents, associations et l'Etat à faciliter la réinsertion des enfants de la rue. Car il permet d'informer, de former et de sensibiliser le public sur les causes, les conséquences et les solutions durables aux phénomènes. Le REEJER recourt aux moyens verbaux, non verbaux et mixtes pour y arriver. Dans tout les cas, les séminaires, les conférences et les affiches demeurent les moyens les plus importants pour échanger efficacement avec les parents et associations contre les phénomènes. Cependant, sont insuffisants pour recourir à d'autres moyens comme l'audiovisuel, parrainage.

### **2.2.7. Interprétation des résultats**

Notre enquête a consisté à étudier les mécanismes de sensibilisation que le REEJER met en place pour réinsérer les enfants dans la vie sociale et familiale.

A l'issu de notre enquête qualitative, il se dégage ce qui suit :

- la sensibilisation du REEJER recourt aux moyens verbaux, non verbaux et combinés pour véhiculer le contenu du message pour la réinsertion des enfants de la rue,
- dans sa communication, le REEJER vise la formation et l'information des parents et associations, églises pour réinsérer les enfants. Il s'agit là d'un confort pour toutes ses actions de communication menées en faveur d'éradication du phénomène,
- la sensibilisation selon l'avis de nos interlocuteurs est jugée favorable dans la mesure où sa triple contribution à savoir : politique, économique et socio-culturel, permettent aux parents, associations et l'Etat congolais de s'impliquer activement à la réinsertion sociale et familiale des enfants. Cependant, il faut doter l'organisme des moyens matériels et financiers suffisants pour renforcer ses actions de communication et sensibilisation.

Dans ce qui précède, il s'avère que la sensibilisation du REEJER recourt aux mécanismes d'échanges interpersonnels, les séminaires, conférences ainsi que tous les moyens de communication de masse tels que les affiches, les banderoles et dépliants. Ce sont les outils de la communication publique.

## CONCLUSION

Notre travail a porté sur l'apport de la communication dans le processus de réinsertion des enfants en situation difficile dans la ville de Kinshasa.

Notre préoccupation a tourné au tour de la question spécifique suivante : comment le REEJER communique t-il avec les enfants de la rue en vue d'une part de les attirer vers les ONG et d'autre part de le gardés jusqu'à ce qu'ils aient suivi un cursus de formation.

Nous avons procédé par la méthode inductive pour exploiter notre thème de recherche.

A ce sujet, nous avons mené une enquête qualitative. Grâce aux techniques d'entretien orienté par un guide, nous avons organisé les échanges fructueux avec les responsables du REEJER spécialement le chargé de la sensibilisation, mobilisation communautaire et plaidoyer ainsi que le chargé de communication et publication.

Pour bien mener notre étude, nous l'avions subdivisé en trois chapitres. Le premier définit l'approche théorique sur les enfants de la rue, le deuxième la présentation de l'ONG REEJER et le troisième qui est dernier à analyser l'apport de la communication dans le processus de réinsertion des enfants en situation difficile.

Tout au long de notre enquête, nos interlocuteurs nous ont parlé des mécanismes de sensibilisation du REEJER dans le processus de réinsertion des enfants en situation difficile. Les résultats de notre enquête ont montré que les mécanismes du REEJER pour réinsérer les enfants recourent aux moyens verbaux, non verbaux et combinés pour véhiculer le message sur la lutte contre cette antivaleur qui est le phénomène enfant de la rue.

Dans le cas, ce sont les séminaires de formation, les conférences et les affiches qui contribuent pour faire passer le message sur les causes, les conséquences et les solutions contre les phénomènes et pour assurer la réinsertion des enfants dans le circuit normale de la société.

Notre enquête a montré aussi que les actions du REEJER contribuent au niveau politique, économique et socio-culturel pour combattre le phénomène. Et nos interlocuteurs estiment que les mécanismes de sensibilisation du REEJER sont favorables.

Cependant, le REEJER n'a pas les moyens matériels et financiers pour mener activement la réinsertion des enfants de la rue.

C'est pourquoi, nous proposons à l'Etat congolais de doter le REEJER des moyens matériels et financiers suffisants pour renforcer ses actions de sensibilisation et communication en vue de la réinsertion des enfants de la rue. Aux parents nous leur proposons de prendre leurs responsabilités pour accepter leurs enfants sous le toit familial et aux enfants eux-mêmes, nous leur proposons une prise de conscience pour réintégrer leurs familles ainsi aux ONG membres du REEJER de prendre courage ou persévérer dans cette lutte pour l'éradication du phénomène "enfant de la rue".

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages

1. Bronchard et Lendrevie, *Publication, Males herbes*, Dalloz, 1997
2. Cazeneuve, J., *Société de l'ubiquité*, Paris, Fayard, 1972
3. Floris, B., *Communication managériale*, Grenoble, PUG, 1996
4. Grawitz, M., *Méthodes en sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1971
5. HAINAUT D. ; *Introduction à la recherche pédagogique*, Liège, Géogesthone, 1974
6. Hainaut D., *Introduction à la recherche pédagogique-sociale*, 1974
7. Hubert, J. et Fons, F, *La communication pratique au service des entreprises*, Paris, ESF, 1992
8. Mifundu B., *Formation des éducateurs sociaux des enfants de la Rue sur la prise en charge médico-psychosociale*, Kinshasa, 2002.
9. MUCHCHEILLI, A, *Questionnaire d'enquête psycho-sociale*, Paris, PUF, 1985
10. Tessier S., *Langage et cultures des enfants de la rue*, Ed. KARTHALA, Paris, 1995

### II. Revue

CAFES, « Enfant en situation difficile », in *Revue Africaine de Recherche sur l'Enfance*, numéro 007, Kinshasa, juin 2005. p.8.  
 Dictionnaire Encyclopédique pour tous, Petit Larousse illustré, Paris, Larousse, 1987.

### III. TFC

Luzamba M., G., *l'Impact de la communication murale de l'Unicef dans la promotion des Droits de l'enfant dans le secteur de l'éducation en RDC*, IFASIC, Kinshasa, 2008  
 Sinda N. M., *La place de la communication de masse dans l'éducation diffuse des enfants de 13 à 19 ans*, IFASIC, Kinshasa, 2008.

#### **IV. Dictionnaire et autres documents**

1. Journal officiel de la République Démocratique du Congo, Charte africaine des Droits et du bien-être de l'enfant n°spécial, Avril 2001.
2. Dictionnaire Encyclopédique pour tous, petit Larousse illustré, Paris, Larousse, 1987.
3. REESER, Rapport mensuel des Activités de Presse en charge global des EDR, Kinshasa, 2006.
4. Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'Enfant, n° Spécial, Avril 2001
5. Unicef, la situation des Enfants dans le monde 2005, l'Enfant en Péril.

#### **V. Entretiens**

Entretien du Lundi 24 octobre 2001 avec MATONDO, chargé de programme du REEJER à Kinshasa

## Table des Matières

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABREVIATIONS.....	iii
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
0.1. Problématique .....	1
0.2. EXPOSE DE LA METHODE.....	5
03. Choix et intérêt du sujet .....	6
05. Délimitation du sujet .....	6
06. Subdivision du travail .....	7
<b>CHAPITRE I. APPROCHE THEORIQUE SUR LE PHENOMENE " ENFANTS DE LA RUE" .....</b>	<b>8</b>
1.1. Définitions des concepts .....	8
1.1.1. Enfant.....	8
1.1.2. Rupture familiale.....	8
1.1.3. Enfant en rupture familiale .....	8
1.1.4. Rue.....	9
1.1.5. Enfant de la rue .....	9
1.1.6. L'Enfant dans la rue .....	10
1.2. Quelques repères historiques du phénomène "Enfants de la ..... rue" en République Démocratique du Congo .....	10
1.3. Recensement des enfants de la rue de la ville de Kinshasa .....	11
1.3.1. Les sites identifiés .....	12
Tableau n° 1. Sites identifiés classés par catégorie.....	12
1.3.2. Population recensée .....	14
1.3.3. Identité des enfants de la rue .....	16
1.3.3.1. Tableau n° 5. Structure par âge et par sexe des enfants de la rue .....	17
1.3.3.2. Tableau n°. 6 Les enfants de la rue par tranche d'âge.....	18
1.3.3.3. Tableau n° 7. Répartition des enfants de la rue selon leur province de naissance : .....	18
1.3.3.4. Tableau n°8. Répartition des enfants de la rue selon la commune de provenance à Kinshasa. ....	19
1.4. Caractéristiques et vie des enfants de la rue .....	20
1.4.1. Caractéristiques des enfants de la rue.....	20
1.4.1.2. Caractéristiques affectives.....	21
1.4.1.3. Caractéristiques cognitives .....	21
1.4.2. La vie des enfants de la rue .....	22
1.5. Causes du phénomène " Enfants de la rue".....	23
1.5.1. Causes liées à l'enfant .....	23
1.5.2. Causes liées à l'environnement (milieu de vie).....	23
<b>CHAPITRE II. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>27</b>

II.1 Réseaux des Educateurs des Enfants et Jeunes de la rue.....	27
II.1.1 Création et acte juridique.....	27
II.1.2. Objectifs.....	27
II.1.3.Organisation et fonctionnement.....	27
<b>Le REEJER fonctionne avec trois organes dont :.....</b>	<b>27</b>
-.....	<b>Assemblée Générale (A.G)</b>
.....	<b>27</b>
II.2. AIDE A L'ENFANCE DEFAVORISEE/AED - CENTRE MBONGWANA.....	29
II.2.1. Création de l'AED (Aide à l'Enfance Défavorisée).....	29
II.2.2. Missions : .....	29
II.2.3. Objectif .....	30
II.2.4. Structure et organigramme .....	30
II.2.4.1. Structures :.....	30
II.2.4.1.1. Les Organes .....	30
II.2.4.1.2. Les Secteurs d'activités .....	30
II.2.4.1.3. Les Centres d'activités.....	30
II.2.4.1.5. Stratégies.....	31
II.3. Présentation du Centre Mbongwana.....	32
II.3.1. Situation géographique.....	32
II.3.2. Aperçu historique .....	32
II.3.3. Objectifs du Centre MBONGWANA .....	32
II.3.4. Structure fonctionnelle du centre MBONGWANA.....	33
II.3.5. Activités .....	33
II.3.6. ORGANIGRAMME DU CENTRE MBONGWANA .....	34
I.5.6. Principaux résultats réalisés ces 2 dernières années (2009 et 2010) par le Centre Mbongwana/AED. ....	35
<b>CHAPITRE III. ETUDE DES MECANISMES DE COMMUNICATION DANS LE PROCESSUS DE REINSERTION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE .....</b>	<b>36</b>
Section 1. Protocole méthodologique de l'enquête.....	36
1° Population interrogée .....	36
Section 2. Présentation et traitement des données .....	38
2.1. Situation des enfants de la rue en RDC en générale et ceux du .REEJER en particulier. ....	38
2.2. Processus de réinsertion des enfants .....	38
<b>1. Identification .....</b>	<b>38</b>
<b>2. Documentation.....</b>	<b>39</b>
<b>3. Médiation .....</b>	<b>40</b>
Quelques principes à observer pendant la médiation. ....	40
4. Réunification/ Réinsertion.....	41
5. Suivi de l'enfant en famille.....	41
Difficultés rencontrées .....	42



Recommandations .....	42
2.2.1. Mécanismes de communication et sensibilisation du REEJER en matière de réinsertion des enfants en rupture familiale.....	43
2.2.1.1. Les moyens de communication et sensibilisation du REEJER ...	43
a. Moyens verbaux de communication.....	43
b. Les moyens non verbaux.....	43
2.2.1.2. Les actions de communication et sensibilisation du REEJER .....	44
2.2.1.3. Objectif visé de la communication du REEJER .....	46
2.2.1.4. Contenu véhiculé du message .....	47
2.2.1.4.1. Message dont le contenu porte sur le contenu du phénomène	47
2.2.1.4.2. Message dont le contenu porte sur conséquence du phénomène.....	47
2.2.1.4.3. Message dont le contenu porte sur les pistes des solutions à prendre face au phénomène.....	47
2.2.1.5. Contribution de la politique de communication et sensibilisation du REEJER contre les phénomènes .....	48
2.2.5.1. Au niveau de la contribution économique .....	48
2.2.5.2. Au niveau de la contribution socioculturel.....	48
2.2.5.3. Au niveau de la contribution politique .....	48
2.2.6. Jugement sur le mécanisme de sensibilisation du REEJER en matière de réinsertion de l'enfant. ....	49
2.2.7. Interprétation des résultats.....	49
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>51</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>53</b>
<b>Table des Matières .....</b>	<b>55</b>